

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transformation et de la
fonction publiques

Arrêté du 25 novembre 2022

**fixant la composition de la commission de sélection pour l'accès par la voie du
détachement au corps des administrateurs de l'Etat en faveur des fonctionnaires en
situation de handicap au titre de l'année 2023**

Le ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment son article 93 ;

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Vu l'arrêté du 14 octobre 2022 fixant le contingent d'emplois offerts au titre de l'année 2023 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés candidats à des emplois d'administrateur de l'Etat,

Arrête :

Article 1^{er}

La composition de la commission de sélection est fixée comme suit :

- Monsieur Jérémie VENCATACHELLUM, administrateur territorial hors classe, adjoint à la sous-directrice de l'encadrement, des statuts et des rémunérations à la direction générale de l'administration et de la fonction publique, président du jury ;
- Madame Séverine BAUDOUIN, administratrice de l'Etat, directrice adjointe du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

- Monsieur Stéphane LANDAIS, administrateur de l'Etat hors classe, sous-directeur de l'administration générale et des finances au sein du service de l'administration générale du secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

Article 2

La directrice générale de l'administration et de la fonction publique est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 25 novembre 2022,

Pour le ministre et par délégation :

Le chef du service des parcours de carrière et des politiques salariales et sociales,


Le Chef de service des parcours de carrière et
des politiques salariales et sociales

G. TINLOT

Guillaume TINLOT